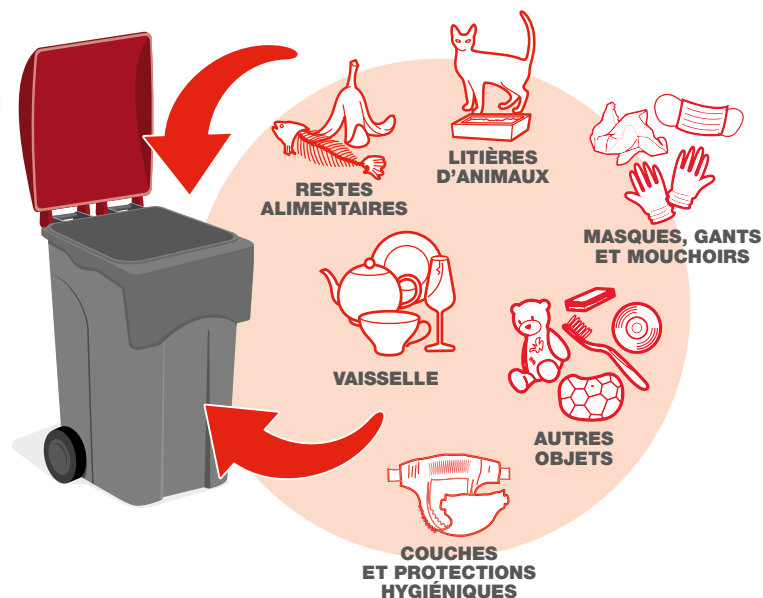


DÉCHETS ACCEPTÉS DANS LES CONTENEURS ROUGES ET JAUNES

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site

<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>

ou à contacter le n° vert gratuit 0 800 596 000

Service & appel gratuits



Je trie, nous trions,
naturellement !

POSITIONNEMENT DES CONTENEURS

RAPPEL DES CONSIGNES

© Conception et réalisation : becoming & Ciboulette & Co - Mars 2021



CLL
Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin

N
NICOLLIN

COMMENT POSITIONNER VOS CONTENEURS ?



La collecte des conteneurs bordeaux et jaunes est robotisée. Les véhicules de collecte sont équipés d'un bras articulé, situé côté droit, qui saisit automatiquement les conteneurs à roulettes équipés d'une collerette. Ce moyen de collecte, plus propre, plus efficace, rend le travail de ramassage moins pénible et réduit les risques d'accidents des personnels.

Mais, pour que cela soit possible, les conteneurs doivent être bien positionnés.

1 CAS CLASSIQUE

- ▶ Ils doivent être présentés en bordure de chaussée
- ▶ La collerette doit être tournée vers la rue
- ▶ Les conteneurs de même couleur doivent être groupés par 2 ou plus, conformément au marquage au sol.*

Ces marquages au sol, récemment repeints, matérialisent les emplacements pour positionner les conteneurs en vue de leur collecte. Ces espaces sont positionnés entre deux habitations.

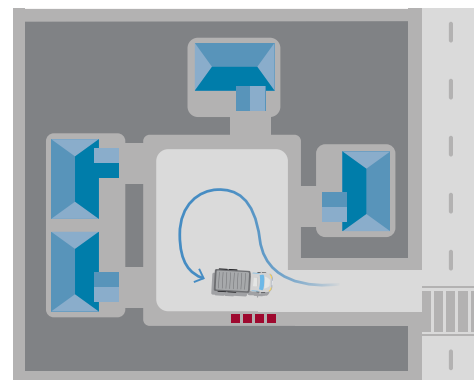
**Sauf dans le cas d'habitations isolées.*

EN CAS DE POSITIONNEMENT DE VOTRE CONTENEUR HORS DE L'ESPACE PRÉVU, VOUS ENCOURREZ LE RISQUE QU'IL NE SOIT PAS COLLECTÉ.



QUELQUES SITUATIONS PARTICULIÈRES

Dans certaines situations, les règles de positionnement des conteneurs sont différentes.

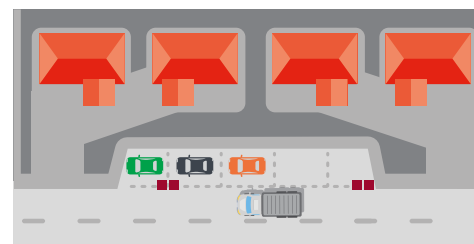
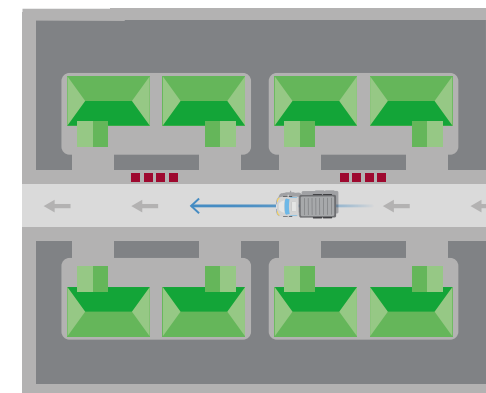


2 LES RAQUETTES D'IMPASSE

Les conteneurs doivent être regroupés en sortie de raquette.

3 LES VOIES À SENS UNIQUE

Les conteneurs doivent être regroupés sur un seul côté, à droite dans le sens de circulation de la voie.



4 LES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT PÉNÉTRENT SUR LE TROTTOIR

Les conteneurs doivent être positionnés en bordure de chaussée.